

Le chef de l'ONU salue la nouvelle mission somalienne et le travail de l'UA

PANA, 07 avril 2022 New York, États-Unis - Le chef de l'ONU a salué la transition vers une nouvelle mission de l'Union africaine (UA) en Somalie, promettant l'"engagement indéfectible" de l'Organisation envers le pays, la mission et les forces de sécurité somaliennes dans leur lutte contre les militants d'Al-Shabaab.

Dans une déclaration publiée mercredi par son porte-parole, le Secrétaire général Antonio Guterres a exhorté tous les partenaires à "assurer de toute urgence un financement durable et prouvable" de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), récemment mise en place, et à contribuer au financement des forces de sécurité somaliennes afin de soutenir la transition sécuritaire du pays.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Le communiqué ajoute que le chef de l'ONU "se réjouit de travailler en étroite collaboration avec l'Union africaine, le gouvernement fédéral de Somalie et tous les partenaires pour soutenir un transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes". En outre, le Secrétaire général a rendu hommage aux "réalisations importantes" de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) au cours des 15 dernières années, que la nouvelle mission remplace, conformément à une décision du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Il a également exprimé sa gratitude aux pays contributeurs de troupes et de police de l'AMISOM pour leur engagement à faire progresser la paix en Somalie. M. Guterres a rendu hommage à toutes les troupes qui ont servi et "payé le sacrifice ultime" pour défendre la paix et la sécurité en Somalie. Selon un communiqué de presse publié par le bureau des droits de l'homme des Nations Unies, le HCDH, l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Somalie, Isha Dyfan, a exhorté, mardi, le gouvernement à améliorer les services de santé, à l'issue d'une visite de six jours dans le pays. Tout en reconnaissant les mesures prises par les autorités et les partenaires humanitaires pour mettre en œuvre un plan de préparation et d'intervention d'urgence et fournir de la nourriture, de l'eau et d'autres articles essentiels aux populations déplacées à Baidoa et ailleurs, elle a déclaré, samedi, aux journalistes à Mogadiscio que "l'accès aux soins de santé reste dangereusement faible dans le pays". "Il n'y a qu'un seul hôpital public dans la capitale, Mogadiscio, et les gens doivent souvent se faire soigner dans un établissement privé et payer de leur poche des sommes très élevées pour leur propre traitement", a déclaré l'experte des Nations unies. Mme Dyfan a appelé la communauté internationale à garantir l'eau potable, les installations sanitaires, le logement, les soins de santé et l'éducation pour tous les enfants, ainsi que d'autres services sociaux de base. Elle a également exhorté le gouvernement à augmenter le financement de son système de santé et, en tirant les leçons de la pandémie de COVID-19, à étendre la prestation des services de santé publique. "Seules quelques personnes peuvent se permettre ces services, ce qui entraîne une mortalité infantile et maternelle élevée", a déclaré l'experte des Nations unies. L'expert des droits de l'homme a attiré l'attention sur les mariages forcés et les mariages d'enfants, appelant les autorités à y mettre fin. S'agissant de l'arrestation et de la détention arbitraires de journalistes par le personnel de sécurité à travers le pays, Mme Dyfan a exprimé son inquiétude et réitéré l'importance de respecter le droit à la liberté d'expression et d'opinion. En plus de rencontrer des représentants de l'État, des organisations humanitaires et de la société civile, l'expert indépendant s'est entretenu avec l'AMISOM, la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (UNSOM) et les agences, fonds et programmes des Nations unies. Les experts indépendants sont nommés par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dont le siège est à Genève, afin d'examiner et de faire rapport sur un thème spécifique des droits de l'homme ou sur la situation d'un pays. Ces postes sont honorifiques et les experts ne sont pas rémunérés pour leur travail.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});